



SYNDICAT NATIONAL DU NUCLEAIRE DE LA METALLURGIE

Monts, le 6 janvier 2022

Lettre n°4 du Secrétaire Général du S2NM-CFDT



Cher.e.s camarades,

Bienvenue 2022 !

Même si de nombreuses incertitudes pèsent encore en ce début d'année, c'est avec un regard nourri d'espoir que nous, adhérents et adhérentes du **S2NM-CFDT**, t'accueillons. Alternative à l'abatement, nos convictions et l'engagement des adhérents et des militants de notre syndicat CFDT nous apportent un avenir des possibles ! Aussi, à l'aurore de cette nouvelle année, c'est avec courage que nous devons faire face, collectivement, aux nombreux sujets syndicaux qui se dessinent dans les prochains mois.

En ce début d'année, je pense à vous aujourd'hui cher.e.s adhéren.e.s CFDT. Notre **S2NM-CFDT** ne rassemble pas uniquement les adhérents des sections syndicales d'Orano, du CEA, de l'Andra, de l'IRSN, de TechnicAtome, des grands instruments de recherche et des sous-traitants associés... Il accueille aussi nos adhérents isolés, ceux de toutes petites sections syndicales qui essaient de survivre ou se développer, et nos retraités. Il nous appartiendra collectivement de ne laisser personne de côté ! Ce sera dans cet esprit collectif et collaboratif qu'ensemble, nous réussirons à faire vivre notre Syndicat National cette année encore et obtiendrons des résultats pour le bien de tous.

Je pense également à vous, cher.e.s militant.e.s CFDT et vous demande une nouvelle fois d'être sur le pont. La nouvelle année qui commence apporte ses défis et son cortège de sujets à assumer par nos collectifs.

➤ Le premier sujet qui va nous mobiliser concerne la **nouvelle convention collective de la métallurgie** qui vient d'être négociée avec les représentants patronaux nationaux. Cette nouvelle convention nationale n'est pas idéale, elle ne protège pas autant que nous le souhaiterions. Je n'ai cependant aucun doute aujourd'hui sur son entrée en vigueur en janvier 2024. Notre instance fédérale décidera formellement de l'engagement de la Fédération quant à sa signature lors du Bureau Fédéral de fin janvier.

Nous pourrions nous dire que nous avons le temps, que cela se fera sans douleur. Ce serait un espoir légitime si chaque partie avait le même but.

Pour faire face et se préparer, le **S2NM-CFDT offrira des cycles d'information à distance par demi-journée pour expliquer son contenu**. Notre Syndicat proposera des formations sur les nouvelles grilles de classification pour anticiper les erreurs commises éventuellement par ces changements. Tout ce travail demandera sur les territoires de se dégager du temps. Sans cela, nous subirons !



SYNDICAT NATIONAL DU NUCLEAIRE DE LA METALLURGIE

➤ Le deuxième sujet sera la définition et la mise en place de la **coordination des retraités**. C'est un engagement que nous avons pris lors de notre congrès de Sainte-Croix en 2021. Je l'assume, nous avons pris beaucoup de retard sur la structuration de nos sections de retraités. J'engagerai donc personnellement un programme adapté pour rendre cette coordination concrète avant le prochain Conseil de notre Syndicat. Merci à nos retraités pour leur patience.

➤ Le troisième sujet qui mobilisera nos forces sera sans nul doute, notre présence au prochain **congrès confédéral qui se déroulera en juin**. Fort de son appartenance dans la CFTD, notre **S2NM-CFTD** y sera représenté par trois délégués dont un.e jeune de 35 ans au plus.. Il serait facile de leur confier l'ensemble du travail préparatoire à réaliser en amont pour continuer à être crédible lors de ce rendez-vous démocratique. Ce n'est pas ma conception du collectif et du participatif. **J'inviterai donc les adhérents et les sections syndicales à participer à des ateliers** afin de préparer ce rendez-vous et nous donner mandat. Je demande dès à présent à nos délégués de proximité d'être le relai dans l'organisation de nos débats internes préparatoires.

Je sais qu'il y a bien d'autres sujets, que la tâche s'annonce une nouvelle fois ardue. Je n'oublie pas les élections professionnelles qui se dérouleront cette année dans certaines entreprises de notre champ. Elles demanderont une écoute de chaque adhérent CFTD mais également des salariés dans les bassins d'emploi.

Je pense également aux grands chantiers de la négociation dans nos entreprises.

Là aussi, c'est avec votre collaboration et vos retours d'adhérentes et d'adhérents que vos militants construiront leur programme.

Je rappelle également notre volonté de rendre de nouveau opérationnelle la formation syndicale qui a dû être mise en retrait du fait de la pandémie ... Nous ne faisons pas cela en vain. C'est en se formant que nous appréhenderons au mieux le fonctionnement des instances représentatives et que nos militants pourront œuvrer avec plus de sérénité.

Pour terminer, je vous transmets mes meilleurs vœux pour l'année à venir. J'aurais préféré vous rassembler autour d'un moment convivial, mais le contexte étant encore compliqué, je vous invite à un échange dématérialisé par zoom ouvert à tous :

Le jeudi 20 janvier à partir de 18h

<https://us02web.zoom.us/j/86999301635>

Merci mes camarades d'être à mes côtés, merci d'entrer dans cette nouvelle année avec la rage au cœur de faire pour les autres. Merci à Marie et Dominique qui nous aident par leurs compétences dans nos actions de tous les jours. Bienvenue 2022 !

Sébastien, votre secrétaire.